

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Ventes de services (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par la praticienne certifiée Iris Briant, auto-entreprise dénommée ci-dessous Iris Bien-Être, immatriculée sous le numéro SIREN 922 648 167, et à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité.

En conséquence, la réalisation d'une commande par un client pour une prestation proposée, soit directement au cabinet Libération, situé au 37 avenue de la libération 42000 Saint-Etienne, soit par téléphone au 07.88.81.27.66, soit sur le site internet monprodubienetre.fr, implique l'adhésion de ce dernier et son acceptation, sans réserve, aux présentes CGV, sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties.

La lecture et l'acceptation des conditions générales de vente sont une obligation avant toute réservation de prestations de services.

Iris Bien-Être se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables à une commande sont celles en vigueur au moment de la passation de la commande. En cas de modification, les CGV modifiées ne seront applicables que pour les commandes passées suite à la modification et non aux commandes antérieures.

Tout autre document que les présentes CGV (notamment les publicités, prospectus, flyers, ...) n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par Iris Bien-Être et n'est pas contractuel.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les présentes conditions générales de vente de services s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations proposées par Iris Briant. Les prestations proposées sont celles qui figurent sur le site internet de Iris Bien-Être, iris-naturopathe.fr et au cabinet, à savoir :

- Les prestations de naturopathie
- Les prestations de massage bien-être à la séance ou en forfait
- Les prestations de massage prénatal à la séance ou en forfait
- Les prestations de massage postpartum à la séance ou en forfait
- Les prestations de drainage lymphatique, méthode E.Vodder à la séance ou en forfait
- Les prestations de réflexologie à la séance ou en forfait
- Les chèques cadeaux pour ces mêmes prestations de massages bien-être
- Les prestations de massage Amma assis en entreprise
- La réservation pour ces prestations de naturopathie, de massage bien-être, de réflexologie

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITÉ

La finalité de l'activité de Iris Bien-Être réalisée par Iris Briant est exclusivement le bien-être de la personne.

3.1 Prestations manuelles

Conformément à la législation en vigueur, les massages bien-être pratiqués par Iris Briant en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans le contenu ni dans l'objectif, à la pratique de la Masso-Kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement.

Sont également exclues de l'activité de Iris Bien-Être toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Au minimum, le port du string jetable est obligatoire, aucun massage nu ne sera réalisé. Tout comportement déplacé envers Iris Briant fera l'objet de poursuites judiciaires.

3.2 Naturopathie

Les séances et les suivis d'accompagnement en naturopathie, proposés par Iris Briant ne sont pas voués à remplacer une prise en charge médicale. Ils n'ont aucune visée médicale ni thérapeutique, et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique. Les conseils et recommandations donnés par Iris Briant ne remplacent en aucun cas un avis médical. Un avis médical est recommandé avant toute consultation.

Iris Briant ne donnera jamais de diagnostic, ne demandera jamais l'arrêt d'un traitement médical (ces actes étant réservés aux médecins) et ne pourra pas être tenue responsable des décisions du client. La Naturopathie est une approche naturelle complémentaire qui ne remplace en aucun cas la médecine allopathique. Iris Briant demande expressément à son client de se référer à son médecin traitant en cas de modification ou d'interruption de son traitement médical. De la même façon, il est impératif de consulter son médecin traitant en cas de problème de santé afin qu'il puisse poser un diagnostic et effectuer des examens si nécessaires.

Iris Briant décline toutes responsabilités quant aux possibles mauvais suivis de conseils, mauvaises interprétations, interactions et conséquences des conseils donnés.

De la même façon, Iris Briant ne sera pas tenue responsable du fait que les conseils personnalisés et recommandations donnés ne sont pas efficaces. Toute personne réagissant différemment, aucune garantie ne peut être donnée quant aux résultats.

3.3 Réalisation des prestations

Iris Bien-Être n'intervient que sur rendez-vous au cabinet Libération, situé au 37 avenue de la Libération 42000 Saint-Etienne.

Elle peut ponctuellement se déplacer dans un rayon de 30km à partir du cabinet Libération au domicile du client, en milieu professionnel, ou dans tous lieux recevant du public (cadres événementiels, salons, congrès, ...) sur acceptation d'un devis par le client. Dans ce cas, le client s'engage à mettre à disposition de Iris Bien-Être un espace (minimum 10 m²) dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation de toute prestation.

Les prestations sont proposées selon les horaires indiqués sur la page « Prendre rendez-vous » du site internet monprodubienetre.fr, Iris Briant se réserve le droit de modifier les horaires à tout moment.

3.3.1 Prestations de naturopathie

Lors des séances de naturopathie, Iris Briant met en place un bilan de santé générale sous forme d'échange afin d'établir un programme d'hygiène vitale personnalisé et adapté aux besoins de son client, qui sera envoyé par mail.

Par la suite, une ou plusieurs séances de suivi pourront être mise en place dans le but d'accompagner son client vers un état de bien-être physique et mental optimum. Les séances de suivi peuvent être accompagnées de pratiques manuelles et sont donc adaptées aux besoins de chacun.

3.3.2 Prestations manuelles

Lors des séances de massage bien-être et de réflexologie, Iris Bien-Être met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (table / chaise de massage, linge de protection, serviettes, huiles de massage, musique d'accompagnement, ...) et se réserve le droit de refuser une séance de massage bien-être en cas d'hygiène douteuse de la part du client et/ou de comportement déplacé.

La séance commence par un échange entre Iris Briant et le client qui permet de faire le point sur la condition et les besoins du client afin de déterminer le massage le plus adapté. Un temps sera laissé au client afin qu'il puisse s'installer. Le confort et la pudeur du client seront assurés par un jeu de draps et de serviettes.

À la fin du massage, un temps sera laissé au client pour qu'il reprenne ses esprits et qu'il se rhabille. Un point sera fait sur le ressenti mutuel et quelques conseils seront prodigués.

Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, le massage et l'échange de fin.

ARTICLE 4 – LES CONTRE-INDICATIONS AUX MASSAGES BIEN-ÊTRE

Lorsqu'il est pratiqué par un professionnel qualifié, le massage bien-être et la réflexologie sont en général sans risque et plutôt bénéfiques. Cependant, en cas de maladie ou de doute, il est recommandé au client de demander un avis médical. En effet, il existe des contre-indications totales, locales ou temporaires au massage, et certains traitements requièrent des précautions à prendre par Iris Bien-Être.

Dans tous les cas, les zones présentant des varices, des brûlures, des plaies ouvertes ou tout signe d'inflammation ou d'infection locale ne seront pas massées.

La pratique du massage est possible en dehors de la zone infectée dans les cas suivants :

- Douleur aiguë, inflammation, irritations, brûlures ou blessures
- Varices
- Arthrite
- Affections cutanées transmissibles
- Problème de disque vertébrale
- Verrues

Une autorisation médicale est requise pour :

- Cancer
- Hypertension sévère
- Troubles circulatoires et cardiaques
- Epilepsie
- Diabète de type 1
- Maladie infectieuse
- Opération chirurgicale de moins de 3 mois
- Oedème par piqûre dû à des problèmes cardiaques / rénaux
- Maladie rénale ou calculs rénaux
- Thrombose - phlébite

Quelques précautions à prendre :

- Massage prénatal - après 3 mois : Il est préférable de demander un certificat médical de non contre-indication afin de sécuriser la pratique. Aucun massage prénatal sera effectué avant la fin révolue du 1er trimestre, de même si il y a thrombose.
- Massage post-partum : le massage postnatal peut être effectué 24h après l'accouchement mais uniquement sous certificat médical de non contre-indication à la pratique du massage. En cas d'allaitement, la position de massage est alors adaptée à la jeune maman.

De plus, il est préférable d'attendre entre 3 (trois) et 8 (huit) semaines et d'avoir une autorisation de l'équipe médicale qui accompagne la maman en cas de :

- Pré-éclampsie pendant la grossesse
- Hypertension pendant la grossesse
- Hémorragie du postpartum
- Césarienne - le massage sera effectué entre 8 (huit) et 12 (douze) semaines pour le temps de cicatrisation, accompagné d'un certificat médical obligatoire
- Acte chirurgical
- Diastasis recti (Séparation de la ligne abdominale)

Aucun massage ne sera effectué en cas de :

- Mastite
- Thrombose
- Varices (zone)
- Problème ou douleur intense à la symphyse pubienne

Prévenir Iris Bien-Être en cas d'allergies, de traitement en cours, cancer, troubles cardiaques et circulatoires, toute maladie auto-immune ou chronique : un avis médical écrit précisant les précautions à prendre est obligatoire. Aucun massage n'est effectué en cas d'état fébrile ou infectieux, ni en cas d'ébriété.

En cas de contre-indication, le client déclare informer au préalable Iris Bien-Être au premier rendez-vous ainsi qu'au rendez-vous suivant pour tout changement de son état de santé.

En conséquence, Iris Bien-Être se réserve le droit de refuser à tout moment un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un massage bien-être sur sa personne sans avis médical préalable.

ARTICLE 5 – CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en euros sur les site iris-naturopathe.fr, monprodubienetre.fr et au cabinet Libération, situé au 37 avenue de la Libération 42000 Saint-Etienne. Les prix sont fermes et définitifs hors action promotionnelle.

5.1. Les moyens de paiements acceptés

Espèces, chèque, virement bancaire, Sumeria.

5.2. Les modalités de paiement

Le paiement est dû sur place pour les consultations et pratiques manuelles de bien-être.

Pour les prestations en entreprise et événements, les modalités de paiement seront renseignées sur le devis. **CF**

ARTICLE 11.

Le prix affiché d'un massage correspond pour 85% à la prestation effectuée par Iris Briant et pour 15% à la vente de l'huile de massage. L'huile de massage achetée par le client pour chaque prestation est utilisée par Iris pendant le massage, sauf indication contraire explicite de la part du client lors de la réservation. Si le client le souhaite, il peut apporter sa propre huile de massage pour que Iris l'utilise. Il doit prévenir Iris lors de la réservation et pourra obtenir le retrait du coût que représente la vente de l'huile sur le prix du massage.

Iris Bien-Être n'est pas soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur les site internet et au cabinet sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où Iris Bien-Être deviendrait assujettie à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Iris Bien-Être se réserve également le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous ou de l'achat du chèque cadeau.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉSERVE

Iris Briant se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution d'une réservation ou commande, quelle que soit sa nature et son niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou de litige de paiement. La réservation ou commande sera automatiquement annulée.

Iris Briant se réserve le droit de refuser d'effectuer une autre consultation avec un client avec qui il y aurait eu un défaut de paiement ou un client ayant déjà demandé un remboursement d'une précédente consultation.

Iris Briant se réserve également le droit de refuser d'effectuer une consultation si elle estime que le motif de consultation n'est pas dans son domaine de compétences ou si le comportement du client/cliente n'est pas adapté au bon déroulement de la prestation.

ARTICLE 7 – MODALITÉS DE PRISE DE RENDEZ-VOUS

7.1. Prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet, par courriel ou par téléphone. Toutes les coordonnées nécessaires à la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site internet iris-naturopathe.fr, sur le site monprodubienetre.fr et au cabinet Libération.

La réservation en ligne sur monprodubienetre.fr est ouverte uniquement pour les séances au cabinet Libération. Pour les séances en déplacement, la réservation s'effectue par courriel ou téléphone.

Pour réserver une ou plusieurs prestations, il/elle doit obligatoirement suivre le processus suivant :

- Choix de la prestation et acceptation du prix
- Choix de la date et de l'heure
- Lecture et acceptation des CGV et prise de connaissance des mentions légales
- Communication des coordonnées de contact (nom, prénom, téléphone, adresse e-mail)

- Communication des besoins en fonction de la prestation choisie

La réservation sera considérée comme validée uniquement lors de la réception d'un e-mail ou message texte de la part de Iris Bien-Être.

Afin d'organiser l'emploi du temps du cabinet, la réservation en ligne est ouverte jusqu'à 48h heures avant l'heure de la prestation.

7.2. Conditions de modification et d'annulation d'une séance

Le client a la possibilité de modifier gratuitement sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone, message text ou courriel. Aucune modification dans les 48h avant la prestation ne sera réalisée, la séance sera considérée comme due.

Le client a la possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone. Dans le cas d'une réservation sur internet, le remboursement total de la séance sera effectué sous 7 (sept) jours maximum après l'annulation. Le client n'a pas la possibilité d'annuler sa réservation dans les 48h avant le rendez-vous (sauf justificatif de cas de force majeure). La prestation sera considérée comme due. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'une réservation sur internet. Une facturation sera émise pour toute réservation effectuée. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.

7.3. Paiement

Le paiement s'effectue au cabinet Libération pour toute réservation effectuée en ligne, par courriel ou par téléphone, soit par chèque, espèces ou virement à la fin de prestation.

7.4. Gestion des retards

La prise de rendez-vous par Iris Bien-Être est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque prestation qui permet d'accueillir le client suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au client d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le client arrive en avance, le cabinet ne sera peut-être pas encore prêt, si le client arrive en retard, la séance sera écourtée pour ne pas faire attendre les clients suivants. Iris Bien-être se réserve le droit de refuser un client si son retard est trop important pour permettre la réalisation d'une de naturopathie ou d'une séance de massage, correcte et complète. La séance sera considérée comme due.

ARTICLE 8 – MODALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LES FORFAITS

Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où Iris Bien-Être ne pourrait assurer la prestation ou pour raison médicale (sur justificatif).

Les forfaits sont valables un an à partir de la date d'achat.

L'achat de forfait peut se régler en 3x sans frais, uniquement par chèques datés. Les chèques seront alors encaissés sur les 3 mois suivant la première prestation.

ARTICLE 9 – ACHAT DE CHÈQUES CADEAUX

9.1. L'achat de chèques cadeaux

L'achat de chèques cadeaux s'effectue au cabinet, par courriel, ou sur le site internet monprodubienetre.fr.

L'achat de chèques cadeaux au cabinet Libération se fait uniquement sur rendez-vous. Le client a le choix parmi toutes les formules présentes sur la carte des massages. Un chèque cadeau sous format papier sera donné au client. Le paiement se fera en espèces, par chèque ou par virement.

9.2. Modalités des chèques cadeaux

Tous les chèques cadeaux sont nominatifs et non cessibles.

Sauf indications contraires, les chèques cadeaux ont une durée de validité de 1 (un) an à partir de la date d'achat. Ils ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où Iris BRIANT ne pourrait pas assurer la prestation (arrêt maladie, formations, etc.) ou raison médicale pour le client (sur justificatif). Pour faire valoir ce droit à une prolongation, le client doit contacter Iris Bien-être avant la péremption du bon, pour l'informer de leur condition médicale. Les jours où toutes les séances disponibles ont déjà été réservées, les jours de congés hebdomadaires et annuels, et d'une manière générale les horaires de fermeture du salon, ne sauraient sous aucun prétexte être considérés comme des indisponibilités de la part de Iris Bien-être.

La réservation s'effectue par courriel ou par téléphone.

Les modalités de modification ou d'annulation d'une réservation sont les mêmes que celles définies dans l'ARTICLE 7 des présentes CGV.

ARTICLE 10 – TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Les réductions consenties au titre d'une publicité s'appliquent sur le tarif normal et non sur le tarif promotionnel en cours. Elles sont valables selon les conditions des offres mises en place.

ARTICLE 11 – PRESTATIONS NÉCESSITANT UN DEVIS PERSONNALISÉ

-entreprises, événements-

Le devis est valable 3 (trois) mois à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis et les CGV signés par le client valent pour accord et bon de commande. Le devis et les CGV signés doivent être accompagnés d'un versement de 30 (trente) % du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire. Le solde sera payé à la livraison.

En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 15 (quinze) % du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à Iris Bien-Être au moins 7 (sept) jours ouvrables avant la date fixée. À défaut, Iris Bien-Être sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 (cinquante) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

Si l'annulation intervient dans les 3 (trois) jours ouvrables avant la date fixée, Iris Bien-Être, sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 75 (soixante-quinze) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation sur place ou la veille, l'indemnité sera de 100 (cent) % du montant de la prestation prévue.

En cas d'annulation à l'initiative de Iris Bien-Être et si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.

ARTICLE 12 – INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Iris BRIANT, Iris Bien-Être se réserve le droit de programmer de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients de Iris Bien-Être seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à Iris Bien-Être une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

ARTICLE 13 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises à la législation française.

Pour toute réclamation, merci de contacter Iris BRIANT par mail.

Avant toute action en justice et "conformément aux articles L612-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM-MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond"

Il s'agit donc d'une alternative à l'action judiciaire souvent longue et coûteuse.

Tous les litiges qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement à l'amiable ou par médiation seront soumis aux tribunaux compétents de Saint-Etienne.

ARTICLE 14 – DONNÉES PERSONNELLES

Voir la Politique de Confidentialité.

ARTICLE 15: DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 121-21 du Code de la consommation, « le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour ».

Le délai de rétractation court à compter du paiement en ligne de la prestation. La rétractation se fait par le biais d'une demande par email à envoyer à Iris Briant. Les sommes versées seront intégralement remboursées.

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable express du consommateur et renoncement express à son droit de rétractation ». Ainsi, si la prestation s'effectue dans les 14 jours suivant le paiement de la consultation, vous renoncez expressément à votre droit de rétractation.

ARTICLE 16 – RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE

Il est précisé que la responsabilité de Iris Briant ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Iris Briant l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors de l'entretien de la première séance visant à l'alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel – Voir toutes les contre-indications à l'**ARTICLE 4**.

Date d'entrée en vigueur 09.01.2023